

BUDGET 2004 + 2005

*Document
de consultations prébudgétaires*

Québec 

Document de consultations prébudgétaires – Budget 2004–2005

ISBN 2-550-41652-X
Dépôt légal, décembre 2003
Bibliothèque nationale du Québec
© Gouvernement du Québec

Madame, Monsieur,

Chaque jour, nous sommes témoins de changements profonds qui dessinent le Québec de demain. Dans un premier temps, nous devons tous prendre la mesure des impacts reliés à l'évolution démographique. Les services de santé, le système scolaire, le marché du travail, partout dans la société, il faudra nous adapter, anticiper, nous ajuster en fonction du vieillissement de la population.

Nous traversons parallèlement une période de changements technologiques importants. Des technologies de l'information et des biotechnologies, qui semblaient il y a quelques années du domaine de la science-fiction, sont aujourd'hui présentes dans de multiples aspects de notre vie quotidienne.

Enfin, le marché du travail, dans une économie de plus en plus ouverte, évolue rapidement.

Il est inévitable que tous ces changements aient des résonances sociales et politiques. Les gouvernements doivent adapter les services offerts aux citoyens et assurer leur financement à court et à long terme.

Déjà, nous pouvons anticiper qu'au cours des dix prochaines années, le vieillissement de la population fera en sorte que le nombre de travailleurs qui paient des impôts diminuera. En même temps que nous constaterons une diminution des revenus, nous devons être en mesure de faire face à une hausse des dépenses publiques, notamment dans le secteur de la santé. Si nous voulons que, dans dix ou vingt ans, le Québec soit une société d'avant-garde, nous devons dès maintenant agir.

Dans le cadre du *Discours sur le budget* du 12 juin 2003, j'ai annoncé mon intention d'informer et de consulter ceux et celles qui utilisent et qui financent les services publics. Les bonnes décisions budgétaires ne peuvent se prendre que dans la transparence. Depuis ce budget, j'ai eu l'occasion de présenter à deux reprises une *Synthèse des opérations financières*. Celles-ci mettent en évidence la fragilité des finances publiques du Québec et la difficulté qu'il y a, même en 2003-2004, à atteindre l'équilibre budgétaire.

Les consultations prébudgétaires que j'annonce aujourd'hui sont particulièrement importantes. D'une part, j'ai bien l'intention de profiter de cette occasion pour discuter le plus largement possible des priorités sur lesquelles le gouvernement québécois doit mettre l'accent au cours des prochaines années. D'autre part, la situation dans laquelle se trouvent les finances publiques du Québec impose que nous fassions tous preuve de réalisme et de lucidité.

Je souhaite que ces consultations suscitent une réflexion en vue du prochain budget, bien sûr, mais aussi sur un horizon plus long. Je vous propose d'échanger sur quatre grands thèmes :

- **les priorités pour relever les défis des dix prochaines années;**
- **les sources de financement pour répondre aux besoins de la société;**
- **le fardeau fiscal des contribuables québécois;**
- **la simplification de la fiscalité.**

Ces thèmes très larges permettent l'expression de tous les points de vue. Pour éclairer votre réflexion, vous trouverez dans ce document des informations sur la situation démographique, économique et budgétaire du Québec.

Les réflexions que nous entreprenons ensemble doivent nous permettre de mieux cerner les enjeux auxquels nous faisons face et de mieux choisir. En participant à des audiences publiques ou, tout simplement, en me transmettant directement vos commentaires, vous pourrez me faire part de vos suggestions et de vos observations sur tout ce qui touche les finances publiques du Québec. Je vous assure que j'y accorderai la plus grande attention.

Je vous remercie pour votre contribution.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Yves Séguin'.

Yves Séguin
Ministre des Finances

Modalités des consultations prébudgétaires

Audiences publiques

Les consultations prébudgétaires se dérouleront sous la forme d'audiences publiques présidées par le ministre des Finances, M. Yves Séguin. Les personnes, groupes ou organisations intéressés à déposer un mémoire afin d'être entendus lors des audiences publiques sont invités à le faire. La date limite pour le dépôt des mémoires est le 16 janvier 2004. Des avis publics seront publiés en ce sens dans les quotidiens et certains hebdomadaires ainsi que sur le site Internet du ministère des Finances (www.finances.gouv.qc.ca). À cette adresse, on trouvera également un message d'invitation du ministre à participer aux consultations et l'ensemble des documents publiés par le ministère des Finances.

Les audiences publiques auront lieu entre le 26 janvier 2004 et le 6 février 2004. Le nombre et le choix des villes où se tiendront les audiences seront déterminés en fonction du nombre de personnes, de groupes ou d'organisations qui déposeront des mémoires.

Consultations en ligne

La population peut également faire part de ses opinions, commentaires ou préoccupations au ministre des Finances par courriel à l'adresse suivante : consultation.ministre@finances.gouv.qc.ca.

Modalités de participation aux audiences publiques

Les personnes, groupes ou organisations intéressés à être entendus aux audiences publiques doivent faire :

- 1) Parvenir un mémoire sur l'un ou plusieurs des thèmes énoncés dans le document de consultations prébudgétaires. Ce mémoire doit être acheminé en deux (2) exemplaires à l'adresse suivante :

CONSULTATIONS PRÉBUDGÉTAIRES
Cabinet du ministre des Finances
Ministère des Finances
12, rue Saint-Louis – 1^{er} étage
Québec (Québec) G1R 5L3

Les mémoires peuvent être acheminés par courriel à l'adresse suivante :
consultation.ministre@finances.gouv.qc.ca

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES MÉMOIRES : 16 JANVIER 2004

**La dynamique des finances
publiques du Québec :
défis à relever**

La dynamique des finances publiques : défis à relever

Mise en contexte

Introduction

La transformation de la société québécoise, comme celle de l'environnement dans lequel elle évolue, exige de reconsidérer l'action de l'État de même que certains de nos choix collectifs. Elle exige qu'un regard critique soit porté sur notre situation, un regard prospectif qui porte sur l'avenir que nous souhaitons pour le Québec. Cette vision sera au cœur de nos choix et sera à la base des objectifs qui guideront notre action.

Un des constats que nous pouvons dresser est que la situation des finances publiques demeure très fragile. Les contribuables québécois sont lourdement taxés et, malgré la croissance de l'emploi, notre richesse collective continue d'être inférieure à celle des autres Canadiens. De plus, malgré le déficit zéro, la dette totale du Québec n'a cessé de croître.

Aujourd'hui, des réformes profondes sont nécessaires. La simple recherche d'économies n'est plus, depuis longtemps, à la mesure des défis. La problématique des finances publiques commande des solutions durables pour le Québec d'aujourd'hui ainsi que pour celui de demain.

Le Québec doit trouver les solutions qui lui conviennent, s'adapter au changement, préserver ses principaux acquis sociaux et sa capacité à se gouverner. Pour le gouvernement, cela signifie adapter ses services aux nouveaux besoins comme à la capacité de payer des Québécoises et des Québécois et s'assurer que les outils dont il dispose pour percevoir ses revenus sont appropriés.

Pour mieux comprendre les enjeux auxquels le Québec est confronté, il convient d'abord de dresser les grands constats à l'égard de nos finances publiques. Ces constats portent sur la situation démographique, le niveau des dépenses publiques, le fardeau fiscal des contribuables québécois, la dette du Québec et la situation en ce qui a trait aux transferts fédéraux et au déséquilibre fiscal.

Situation démographique

Le Québec est confronté à des changements démographiques qui auront des répercussions importantes sur la société québécoise au cours des prochaines années. À la fin des années 50, l'indice de fécondité était de 4,0 enfants par femme alors qu'il n'est plus que de 1,3 en 2003. Parallèlement, l'espérance de vie a fait des progrès remarquables. La conséquence de ces deux phénomènes est un vieillissement rapide de la population qui aura des effets dont il est encore difficile de mesurer toute l'ampleur.

Du côté des dépenses publiques, on assiste à une forte croissance des dépenses de santé et de services sociaux liée au fait que le coût de ces services croît avec l'âge. Par ailleurs, le vieillissement de la population fera en sorte que de moins en moins de travailleurs assureront le financement des services publics. À l'heure actuelle, on compte près de cinq travailleurs pour un retraité. En 2030, cette proportion sera de deux pour un.

Dépenses publiques

Les dépenses publiques au Québec sont non seulement plus élevées que dans le reste du Canada, mais elles croissent aussi à un rythme plus rapide. Cette situation exerce une pression sur l'équilibre des finances publiques et amène la population québécoise à consacrer une part très importante de sa richesse collective au financement des services publics.

Chaque jour, les Québécois et les Québécoises font des choix qui conditionnent la façon d'utiliser les revenus de l'État. Pourtant, le véritable coût de la facture des différents services publics est méconnu. En 2003-2004, pour chaque dollar de revenu du gouvernement, 80 cents étaient consacrés au financement de quelques missions : la santé et les services sociaux, l'éducation, l'emploi, la solidarité sociale, la famille et l'enfance. Il ne restait donc que 20 cents pour financer l'ensemble des autres services, dont l'aide aux municipalités, le développement économique, la culture, le transport et la sécurité des personnes.

Fardeau fiscal

L'ouverture des marchés exerce une pression constante sur le maintien d'un régime fiscal compétitif, tant auprès des particuliers qu'auprès des entreprises. Le régime québécois d'imposition des sociétés est globalement compétitif, et ce, même si la taxe sur le capital élevée freine l'investissement. Quant à l'impôt des particuliers, la situation est préoccupante et le Québec doit réduire son fardeau fiscal s'il veut accroître sa compétitivité.

Les contribuables québécois paient globalement davantage de taxes et d'impôts que les autres Canadiens. En fait, c'est au Québec que le total des recettes fiscales prélevées par les deux ordres de gouvernement et les administrations locales sont les plus élevées. Des impôts élevés ont des conséquences importantes pour les particuliers, notamment un revenu disponible moindre, une hausse du travail au noir et une diminution de l'incitation au travail.

Dettes publiques

Le Québec est la province la plus endettée. La dette représente 44 % de notre produit intérieur brut, soit 14 495 dollars par habitant, près du double de celle de l'Ontario. Malgré l'atteinte du déficit zéro, la dette totale du Québec a continué d'augmenter et représentera, au 31 mars 2004, 111,5 milliards de dollars. Une des conséquences de la hausse de la dette publique est que le gouvernement doit consacrer une part de plus en plus importante de ses revenus à des paiements d'intérêts.

Ainsi, si en 1970, le gouvernement consacrait 5 cents pour chaque dollar de revenu budgétaire en paiement d'intérêts, il en consacre aujourd'hui plus de 16 cents. Ces paiements accaparent de précieuses ressources qui pourraient être consacrées à d'autres priorités au sein de la société québécoise. Par ailleurs, les frais de financement qu'engage le gouvernement pour emprunter sur les marchés financiers dépendent, dans une grande mesure, de son endettement. En effet, il existe une relation étroite entre le taux d'endettement et les taux d'intérêt payés.

Finalement, le contrôle de l'évolution de la dette est nécessaire afin de ne pas hypothéquer davantage les générations futures ainsi que l'économie québécoise.

Déséquilibre fiscal et transferts fédéraux

Une part des revenus du gouvernement sont des paiements de transferts provenant du gouvernement fédéral. Après avoir diminué au milieu des années 1990, les transferts fédéraux ont augmenté récemment. Toutefois, en proportion des dépenses qu'ils servent à financer, ces transferts demeurent à un niveau inférieur à celui observé à cette époque. Cette situation représente une contrainte financière importante pour le Québec en réduisant les ressources dont dispose le gouvernement pour répondre aux besoins de la population.

Par ailleurs, il y a un large consensus sur le fait qu'il existe un déséquilibre fiscal important entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux. Ainsi, alors que les revenus du gouvernement fédéral augmentent plus vite que ses dépenses, les gouvernements provinciaux sont confrontés à la situation inverse. Le premier accumule des surplus, tandis que les provinces se débattent pour éviter les déficits. Le déséquilibre fiscal entre le gouvernement fédéral et les provinces constitue un enjeu fondamental dont dépend en partie le financement adéquat des services publics, dont les services de santé.

Conclusion

Ces grands constats forment la toile de fond de la réflexion que le gouvernement souhaite soumettre à la population. Dans une première étape, afin que tous et toutes soient en mesure de participer à l'exercice, un ensemble d'informations concernant les grands paramètres des finances publiques ont été regroupées. Les tableaux et les graphiques qui suivent devraient permettre de mieux comprendre quels seront les impacts du vieillissement de la population sur l'équilibre budgétaire, d'où viennent les revenus de l'État, qui paie des impôts et comment, où va l'argent de nos taxes ainsi que la situation quant à notre dette collective.

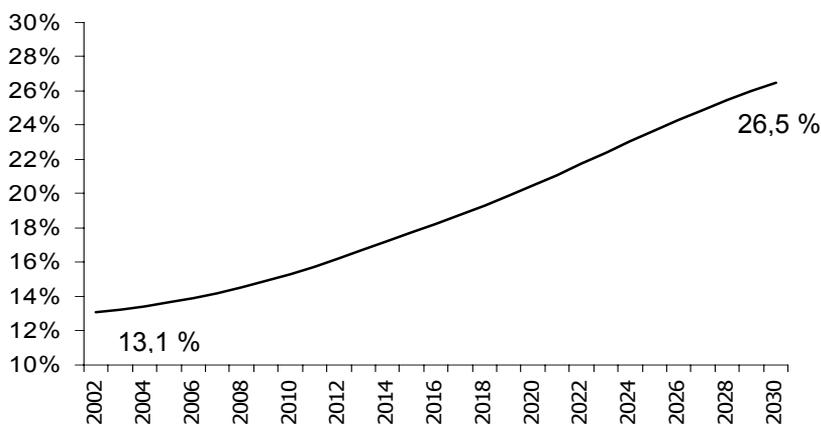
Malgré l'atteinte de l'équilibre budgétaire, la situation des finances publiques demeure fragile

- Le Québec connaît un vieillissement rapide de sa population et une diminution prévisible de sa population en âge de travailler.
- Il y a eu une amélioration du niveau de vie, mais il reste un rattrapage important à faire par rapport au reste du Canada.
- Le Québec dépense plus que les autres provinces canadiennes, malgré une richesse par habitant moindre.
- Le fardeau fiscal des Québécois est le plus élevé au Canada.
- La dette du Québec est la plus importante parmi les provinces canadiennes.

Vieillesse rapide de la population

PERSONNES ÂGÉES DE 65 ANS ET PLUS

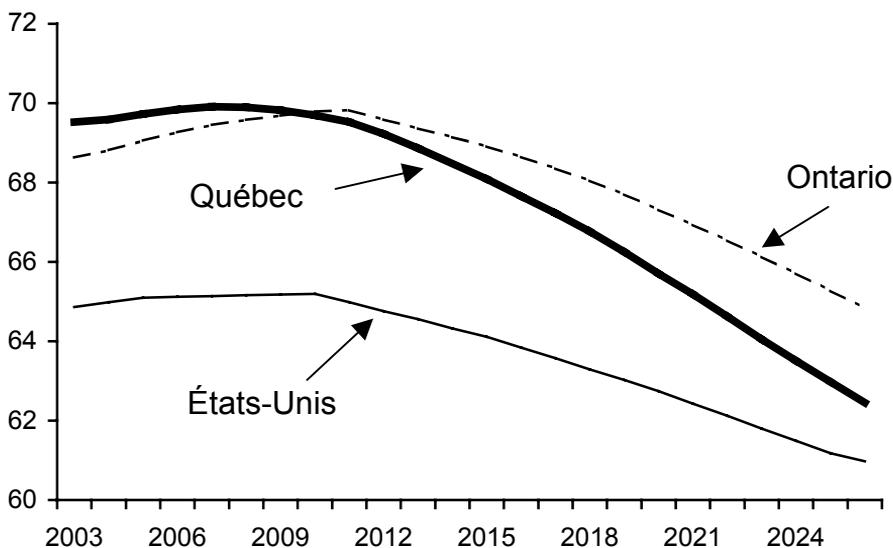
(en pourcentage de la population totale)



D'ici 2030, la proportion de la population âgée de 65 ans et plus doublera.

La diminution prévisible de la population en âge de travailler impose des contraintes additionnelles sur les finances publiques

POPULATION DES 15-64 ANS
(en pourcentage de la population totale)



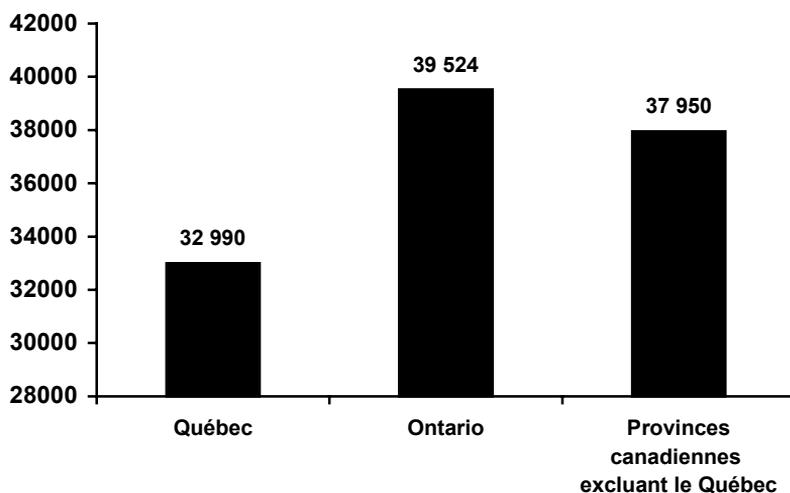
En 2030 : deux travailleurs pour un retraité

- Au Québec, dans les années 60, il y avait 8 personnes en âge de travailler pour une à la retraite. Actuellement, il y a près de 5 travailleurs pour un retraité. En 2030, cette proportion sera de deux pour un.
- Il y aura de moins en moins de travailleurs pour assurer le financement des services publics.

Notre richesse collective est inférieure à celle de l'Ontario et des autres provinces

PRODUIT INTÉRIEUR BRUT

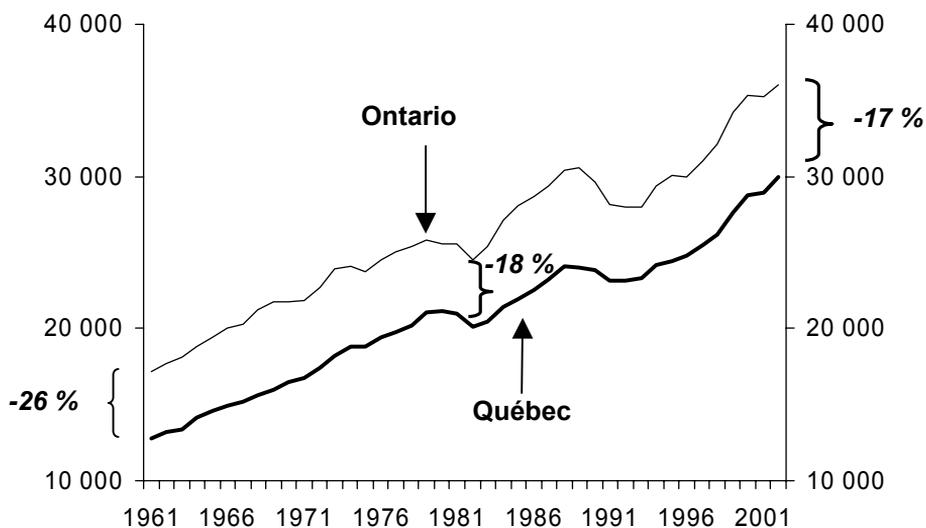
(en dollars par habitant, année 2002)



- La richesse collective du Québec, mesurée par le produit intérieur brut par habitant, est plus faible que celle de l'Ontario et des autres provinces canadiennes.
- Pourtant, le Québec s'est doté d'un éventail de services publics plus large que les autres provinces canadiennes.

Le Québec n'a effectué aucun rattrapage par rapport à l'Ontario en matière de niveau de vie depuis 20 ans

PIB RÉEL PAR HABITANT
(en dollars constants de 1997)

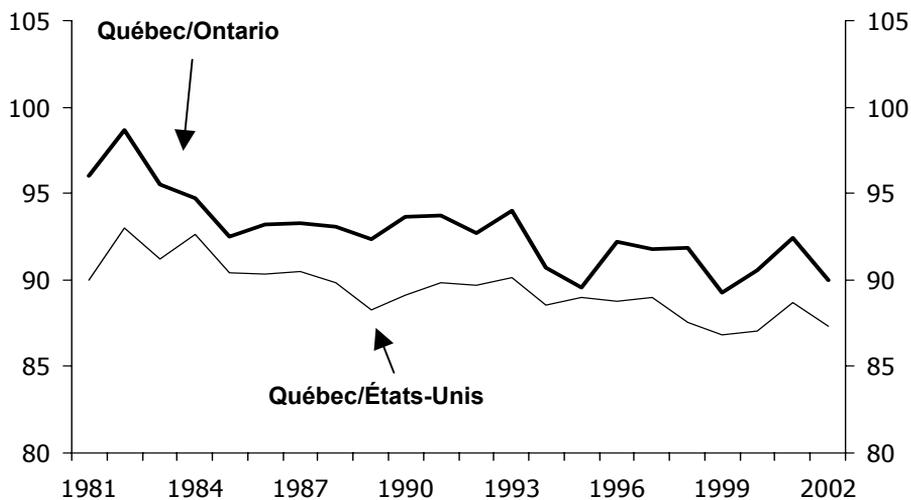


- Depuis 1961, l'écart entre le niveau de vie au Québec et celui de l'Ontario a été réduit de 26 % à 17 %.
- Cependant, au cours des vingt dernières années, le Québec n'a effectué aucun rattrapage.

La productivité au Québec est plus faible qu'en Ontario et aux États-Unis et l'écart s'accroît

RATIO DU PIB PAR HEURE AU QUÉBEC

(en pourcentage de celui de l'Ontario et des États-Unis)

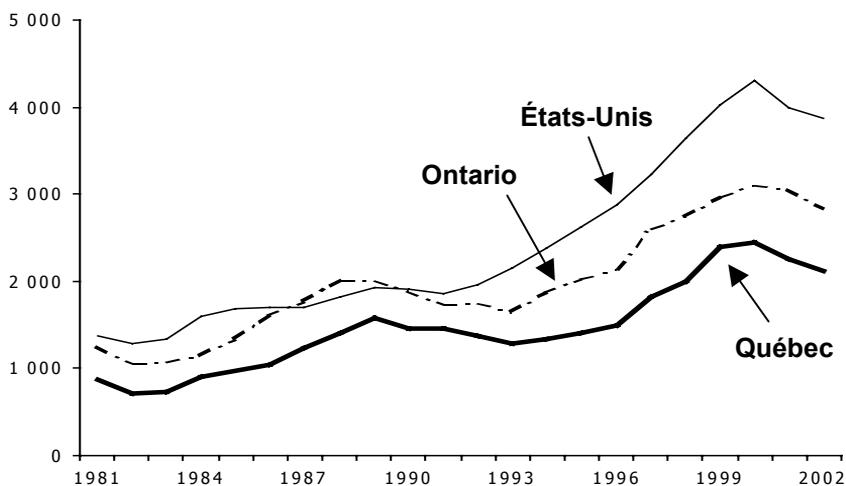


- Depuis le début des années 80, la productivité au Québec a diminué par rapport à l'Ontario et aux États-Unis.

Le taux d'investissement au Québec est inférieur à celui de nos partenaires commerciaux

INVESTISSEMENT PRIVÉ EN MACHINES ET MATÉRIEL

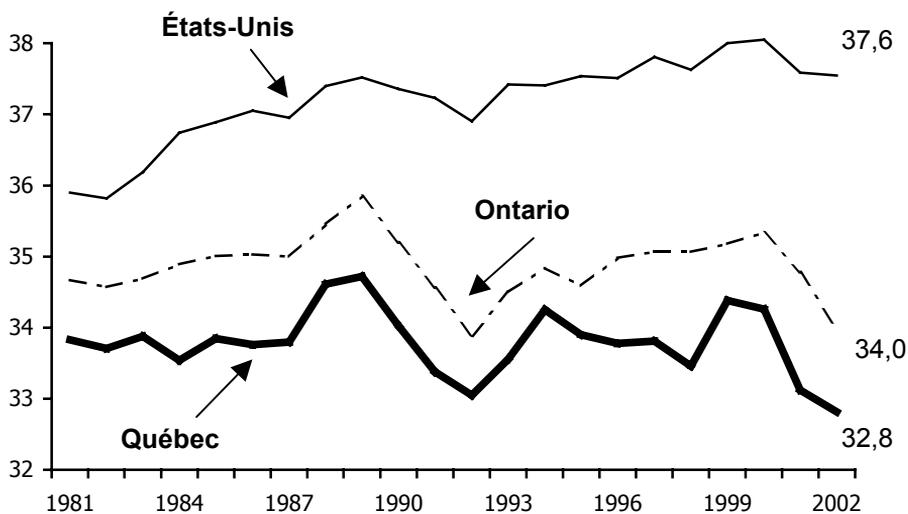
(en dollars par habitant)



- La baisse de la productivité relative du Québec s'explique notamment par un taux d'investissement privé moins élevé que chez nos partenaires commerciaux.

Diminution des heures travaillées

HEURES HEBDOMADAIRES MOYENNES TRAVAILLÉES

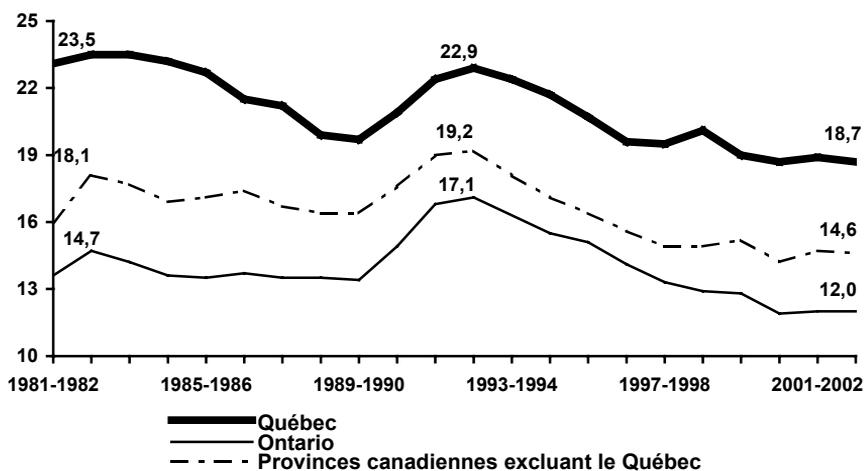


- Au Québec, le nombre moyen d'heures travaillées chaque semaine est de 32,8 alors qu'il est de 34,0 en Ontario et de 37,6 aux États-Unis.
- L'écart s'est accentué depuis le début des années 80.

Le Québec consacre une part plus importante de sa richesse au financement des services publics

ÉVOLUTION DES DÉPENSES DE PROGRAMMES

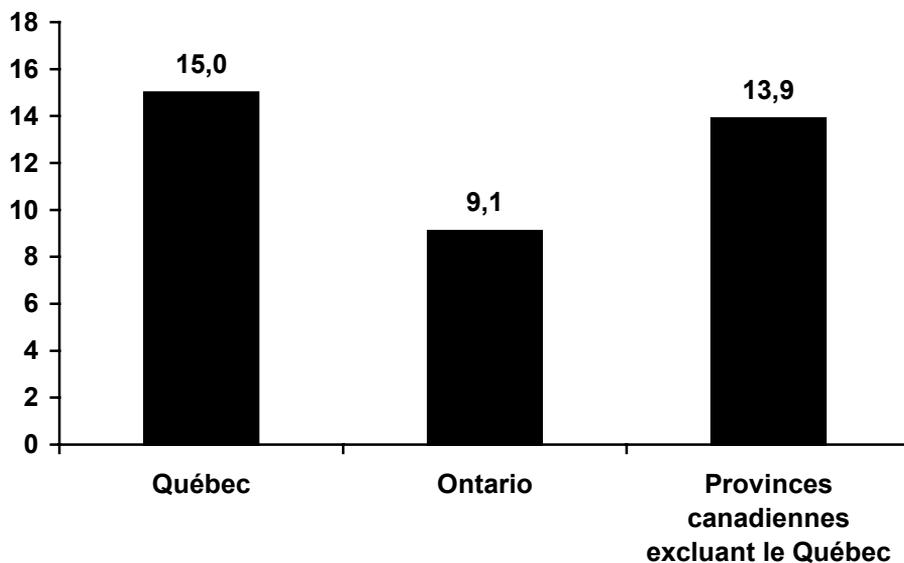
(en pourcentage du PIB)



- Le poids de l'État québécois dans l'économie est massif.
- Le poids des dépenses publiques demeure plus élevé au Québec qu'en Ontario et que dans le reste du Canada.

La croissance des dépenses de programmes est plus forte au Québec qu'en Ontario

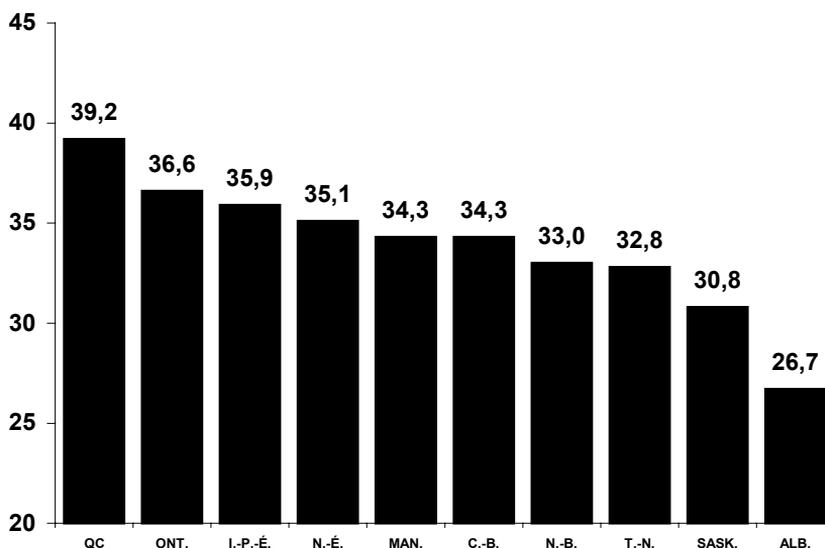
CROISSANCE DES DÉPENSES DE PROGRAMMES PLUS FORTE AU QUÉBEC
(croissance de 1999-2000 à 2002-2003 en pourcentage)



- De 1999-2000 à 2002-2003, la croissance des dépenses de programmes a été de 15,0 % au Québec, alors qu'en Ontario, elle n'a été que de 9,1 %.

Le fardeau fiscal des Québécois est le plus élevé au Canada

RECETTES FISCALES DE L'ENSEMBLE DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES¹ (2001)
(en pourcentage du PIB)



- Le Québec est la province où les recettes fiscales prélevées par les deux ordres de gouvernement et les administrations locales sont les plus élevées.

¹ Inclut les recettes de l'administration fédérale et des administrations provinciales et locales.

Un fardeau fiscal très lourd à l'impôt des particuliers

ÉCART À L'IMPÔT DES PARTICULIERS ² - 2003

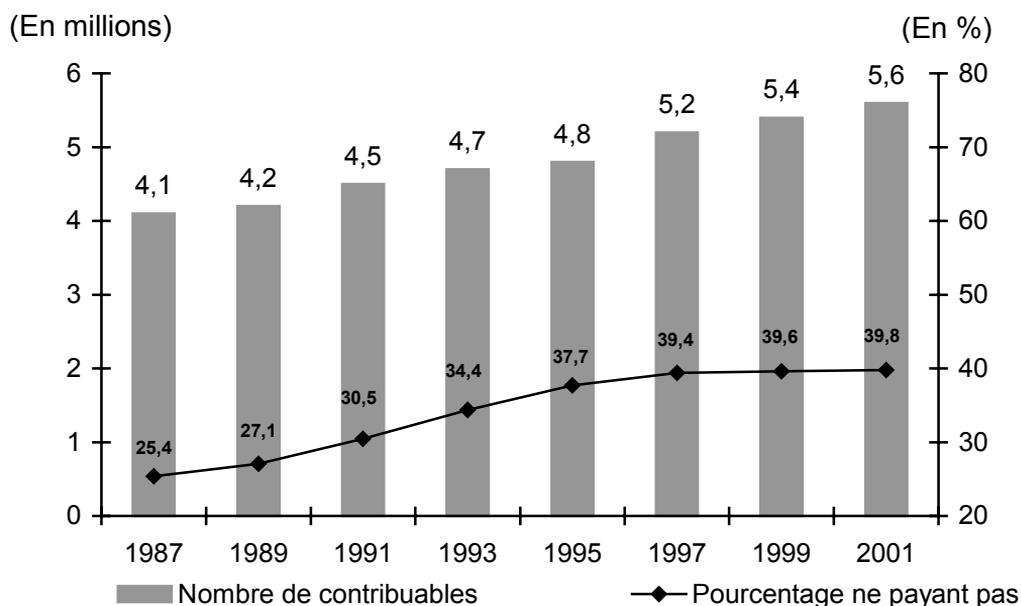
	Écart Québec - autres provinces	
	En millions de dollars	En pourcentage de l'impôt du Québec
Alberta	5 511	34,0
Colombie-Britannique	5 205	32,1
Ontario	4 822	29,7
Saskatchewan	1 715	10,6
Nouveau-Brunswick	1 060	6,5
Île-du-Prince-Édouard	751	4,6
Manitoba	568	3,5
Nouvelle-Écosse	370	2,3
Terre-Neuve	-852	-5,2
Écart moyen	2 128	13,1

- À l'exception de Terre-Neuve, le fardeau fiscal des Québécois à l'impôt des particuliers est le plus élevé des provinces canadiennes.
- Les Québécois paient 4,8 milliards de plus d'impôt sur le revenu des particuliers que les Ontariens. C'est 30 % de plus.

² Écart calculé en appliquant au Québec la structure d'imposition de chaque province.

Le nombre de contribuables ne payant pas d'impôt est de plus en plus élevé

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE CONTRIBUABLES NE PAYANT PAS D'IMPÔT (Québec, 1987 à 2001)

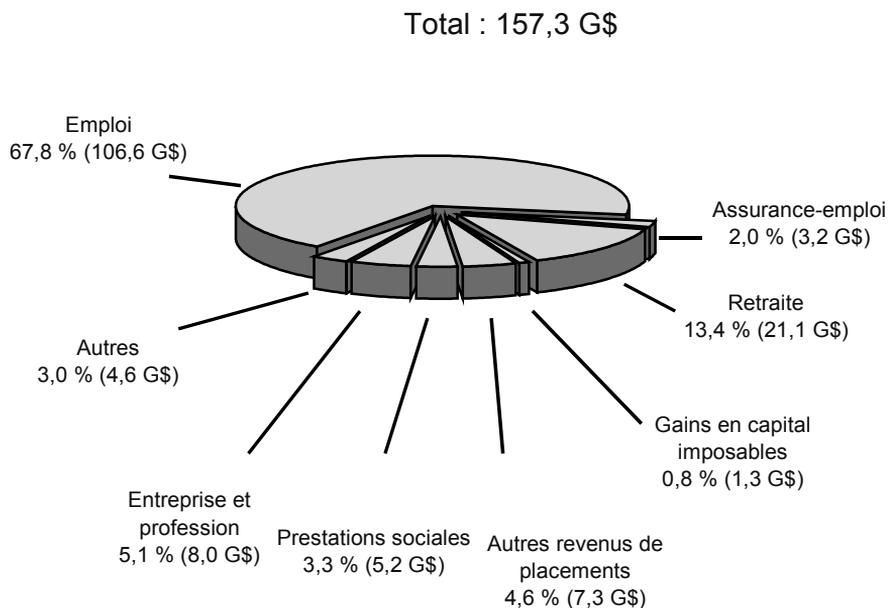


- Depuis 1987, le nombre de contribuables qui ne paient pas d'impôt est passé de 25,4 % à 39,8 % du total.
- Le nombre de contribuables ne payant pas d'impôt est passé de 1,1 million à 2,2 millions entre 1987 et 2001.

Principales sources de revenu des particuliers

REVENU TOTAL SELON LA SOURCE DE REVENU (2001)

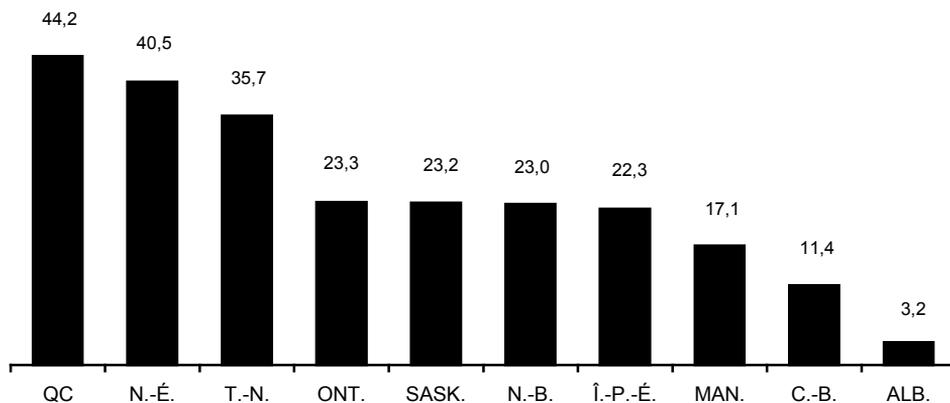
(en milliards de dollars)



- Les revenus de retraite viennent au deuxième rang des sources de revenu des contribuables, après les revenus d'emploi.

Le Québec est la province la plus endettée

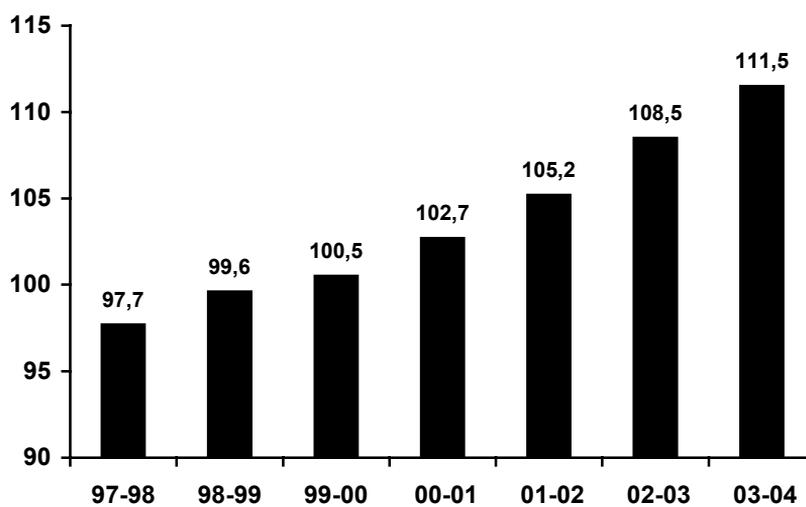
COMPARAISON DE L'ENDETTEMENT DES PROVINCES AU 31 MARS 2003 (dette totale en pourcentage du PIB)



- Malgré l'atteinte du déficit zéro, la dette totale du Québec a continué d'augmenter et représentera 111,5 milliards de dollars au 31 mars 2004.
- Au 31 mars 2003, cette dette représentait :
 - un peu plus de 44 % du PIB, soit le niveau le plus élevé aux Canada.
 - 14 495 dollars par habitant.

Augmentation de la dette totale de 13,8 milliards de dollars depuis le déficit zéro

ÉVOLUTION DE LA DETTE TOTALE (en milliards de dollars)



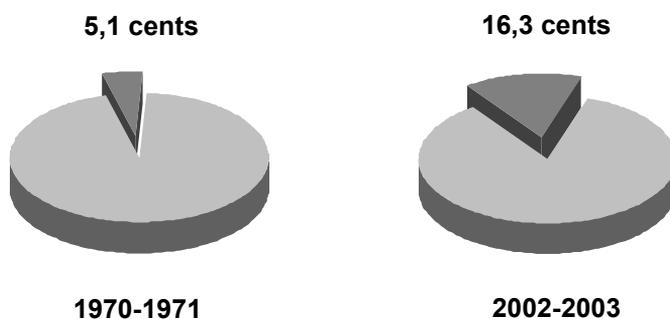
- Depuis l'atteinte de l'équilibre budgétaire, la dette a augmenté de 13,8 milliards de dollars en raison :
 - de l'accroissement des placements dans les entreprises du gouvernement;
 - des investissements en immobilisations réalisés par le gouvernement, notamment sur le réseau routier.
- À titre de comparaison, il faudrait réduire la dette du Québec de plus de la moitié afin d'obtenir le même taux d'endettement que le reste du Canada.
- Le poids élevé de la dette implique un coût du service de la dette imposant.

Conséquence : le service de la dette est un élément majeur de dépenses

- Le service de la dette devrait passer de 7,4 milliards de dollars en 2003-2004 à près de 8,0 milliards de dollars en 2004-2005.
- C'est le troisième poste de dépenses en importance.
- À titre d'exemples, le service de la dette en 2003-2004 équivaut à :
 - 44,6 % des revenus à l'impôt des particuliers;
 - 80,8 % des revenus de la TVQ;
 - 38,5 % des dépenses de santé et de services sociaux;
 - 64,2 % des dépenses en éducation.

Conséquence : moins de services pour chaque dollar d'impôt et de taxes payés par les contribuables

PART DE UN DOLLAR DE REVENU BUDGÉTAIRE CONSACRÉE AU PAIEMENT D'INTÉRÊTS³



³ Inclut le service de la dette du gouvernement et les subventions pour paiement d'intérêts versés, notamment aux établissements des réseaux de l'éducation et de la santé et des services sociaux.

Malgré une richesse collective moindre, le Québec dépense plus que l'Ontario

- Le Québec dépense plus que l'Ontario.
- Pourtant, le Québec est moins riche que l'Ontario.
- On serait porté à penser que les paiements de péréquation pourraient permettre au Québec de se payer un niveau de dépenses plus élevé en dépit d'une capacité fiscale plus faible.
- Mais la dette du Québec est nettement plus élevée que celle de l'Ontario, ce qui signifie davantage de dépenses au titre du service de la dette.
- La péréquation sert donc à payer le service de la dette additionnel du Québec.
- Résultat : le Québec doit imposer un fardeau fiscal plus important à ses citoyens.

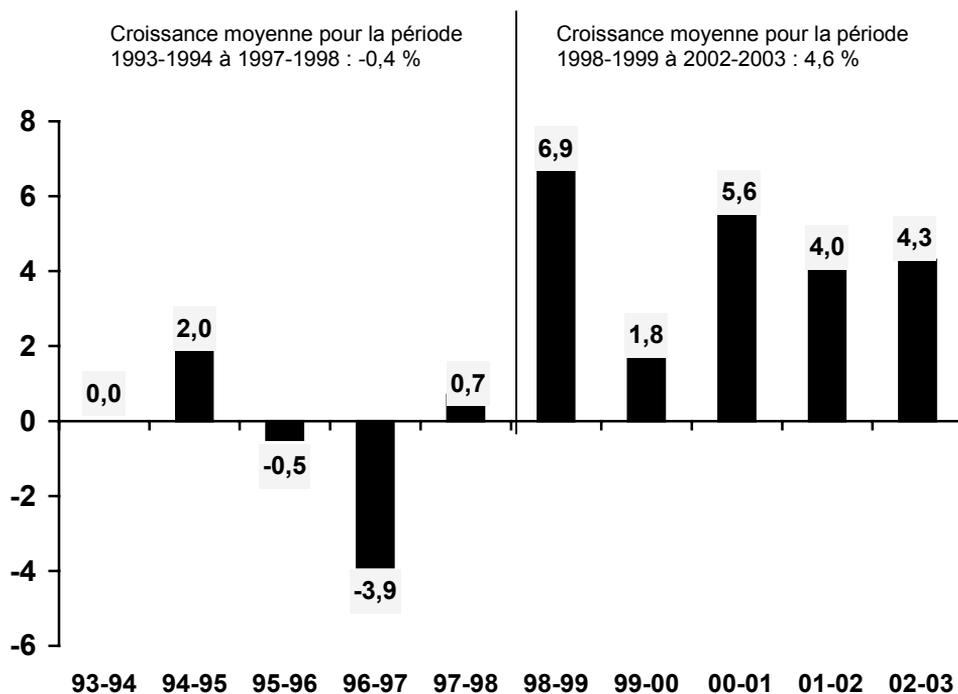
Ce sont des éléments ponctuels qui ont permis de maintenir le déficit zéro au cours des dernières années

- L'économie américaine a connu une performance remarquable, ce qui a considérablement aidé l'économie du Québec.
- Le gouvernement précédent a bénéficié d'une marge de manœuvre ponctuelle et non récurrente pour financer de nouvelles initiatives tout en maintenant le déficit à zéro :
 - transferts fédéraux additionnels mais ponctuels (i.e. non récurrents);
 - inclusion de la CSST dans le périmètre comptable du gouvernement;
 - effet de la baisse des taux d'intérêt.
- La dynamique de croissance des dépenses n'a pas été corrigée.
- Depuis l'atteinte du déficit zéro, le rythme de croissance des dépenses est trop rapide.
 - l'éventail des programmes offerts a été maintenu;
 - de nouveaux programmes ont été mis en place (service de garde, assurance médicaments).

La dynamique de croissance des dépenses de programmes n'a pas été corrigée

CROISSANCE ANNUELLE DES DÉPENSES DE PROGRAMMES

(en pourcentage)



- Au cours des cinq années qui ont précédé l'atteinte du déficit zéro, soit de 1993-1994 à 1997-1998, les dépenses de programmes ont enregistré une baisse moyenne de 0,4 %.
- Au cours des cinq dernières années, soit depuis l'atteinte de l'équilibre budgétaire, les dépenses ont augmenté à un rythme annuel moyen de 4,6 %.

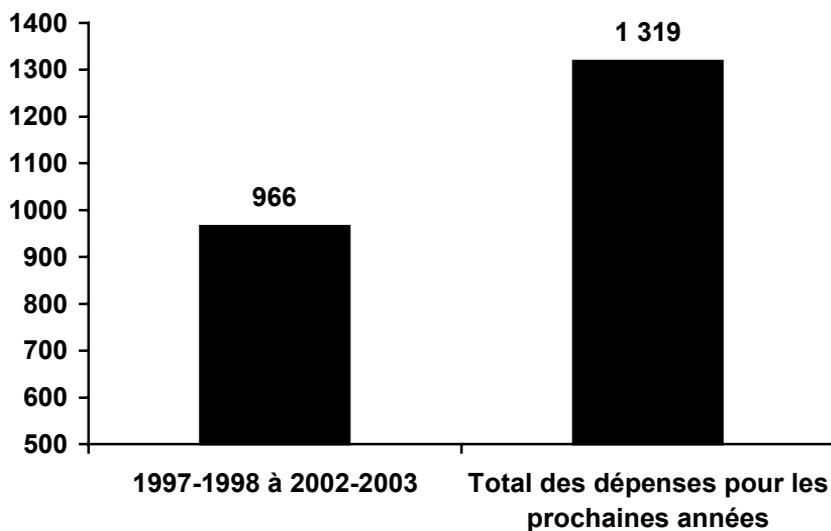
Des interventions économiques et sociales de l'ancien gouvernement coûteuses, sans pérennité de financement

Exemples :

- Aide gouvernementale aux entreprises : Programme FAIRE.
- Projets de développement économique fortement subventionnés.
- Société générale de financement et sociétés Innovatech.
- Aide fiscale aux entreprises : sites désignés (Cité du commerce électronique, Cité du multimédia, etc.).
- Contrats de ville avec Montréal et Québec.
- Mise en œuvre de programmes : Assurance médicaments, services de garde.
- Métro de Laval.

L'impact des mauvais rendements de la Caisse de dépôt et placement du Québec sur les finances publiques

- La Caisse de dépôt et placement du Québec a encouru des pertes de :
 - 3,0 milliards de dollars en 2001, soit - 4,99 %;
 - 8,6 milliards de dollars en 2002, soit - 9,57 %.
- Les pertes de la Caisse ont un impact négatif durable sur :
 - la Commission de la santé et de la sécurité du travail;
 - la Société de l'assurance automobile du Québec;
 - le Fonds d'amortissement des régimes de retraite.
- Les pertes se traduisent par des revenus moindres ou des dépenses accrues pour ces organismes ou pour le gouvernement.

Programme FAIRE : des engagements passés ayant des impacts importants sur les dépenses à venir**DÉPENSES AU TITRE DU PROGRAMME FAIRE**
(en millions de dollars)

- Un programme d'intervention temporaire qui, à l'origine, ne devait coûter que 250 millions de dollars, mais qui coûtera finalement 2,3 milliards de dollars :
 - 966 millions de dollars de dépenses déjà effectuées;
 - 1,3 milliard de dollars de dépenses à venir.

Société générale de financement et sociétés Innovatech : des mises de fonds qui n'ont pas généré les résultats promis

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE FINANCEMENT DU QUÉBEC - MISE DE FONDS ET RÉSULTATS

(en millions de dollars)

	1998	1999	2000	2001	2002	2003-2005 ^(P)	Total
Mise de fonds du gouvernement	40	150	200	700	200	—	1 290
Bénéfices (pertes)	77	116	49	(88)	(172)	(644)	(662)

^(P) Prévisions SGF dont 500 M\$ en 2003, 106 M\$ en 2004 et 38 M\$ en 2005.

SOCIÉTÉS INNOVATECH - MISE DE FONDS ET RÉSULTATS

(en millions de dollars)

	Jusqu'en 1998-99	1999-00	2000-01	2001-02	2002-03	2003-04	Total
Mise de fonds du gouvernement	253	55	72	80	99	20	579
Bénéfices (pertes)	(5)	10	(8)	(51)	(101)	(100) ^(C)	(255)

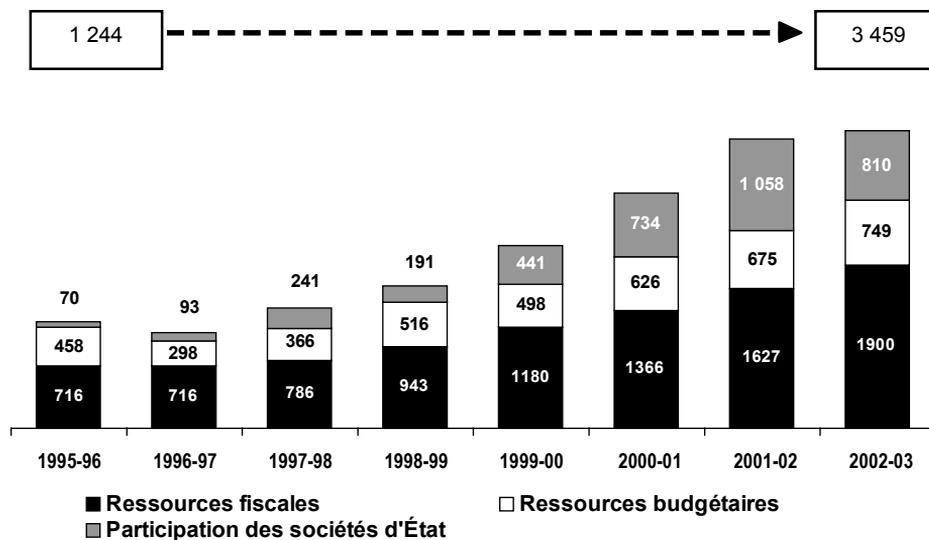
^(C) Provision prise à l'encontre des résultats.

- La SGF a perdu plus de la moitié des fonds que le gouvernement y a injectés depuis 1998.
- Les sociétés Innovatech : des pertes qui représentent près de la moitié des mises de fonds.

L'aide totale accordée aux entreprises

AIDE AUX ENTREPRISES

(en millions de dollars)



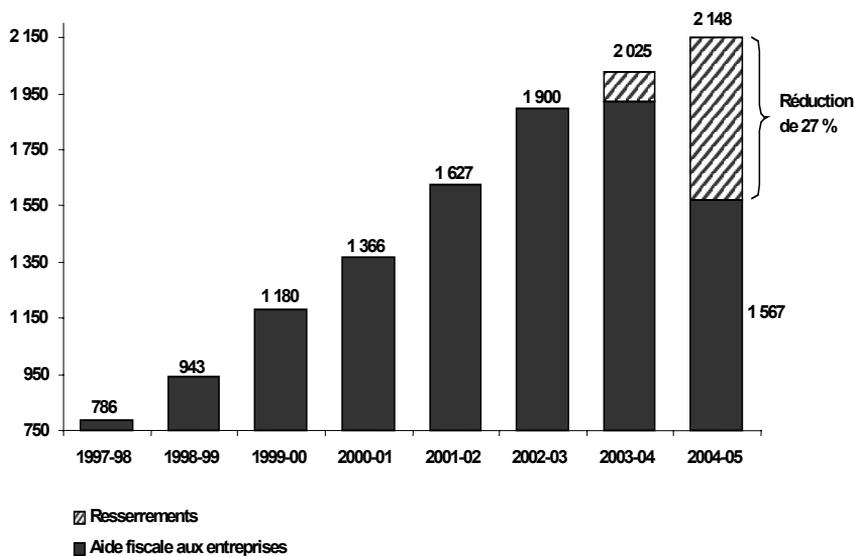
- L'aide totale accordée aux entreprises est passée de 1,2 milliard de dollars en 1995-1996 à 3,5 milliards de dollars en 2002-2003.
- En sept ans, cette aide a triplé.

Aide fiscale aux entreprises en forte progression

ÉVOLUTION DE L'AIDE FISCALE AUX ENTREPRISES

1997-1998 À 2004-2005

(en millions de dollars)



- Au dernier Discours sur le budget, des resserments majeurs à l'aide fiscale ont été effectués, soit une réduction de 27 %.
- Un examen minutieux de l'aide fiscale aux entreprises se poursuit.

Les défis à relever pour préserver l'équilibre budgétaire et remettre les finances publiques sur des bases solides

- Faire le ménage dans les dépenses afin de livrer des services publics de qualité à moindre coût, tout en donnant priorité à la santé et à l'éducation :
 - poursuite de la révision du rôle de l'État et de ses structures;
 - détermination du gouvernement à faire les choses de façon différente.

- Poser des gestes pour redresser la situation dans les organismes d'État susceptibles de détériorer, par leurs résultats, la situation financière du gouvernement :
 - examen en cours des pertes à la SGF et dans les sociétés Innovatech;
 - nouvelle législation pour distinguer la mission d'assurance de la SAAQ de ses autres mandats.

- Intensifier la lutte contre l'évasion fiscale, la contrebande, le blanchiment d'argent, etc.
 - préparation d'un plan vigoureux.

- Changer la manière d'intervenir dans l'économie :
 - révision en cours des mandats de la SGF et d'Investissement Québec;
 - examen des avantages fiscaux consentis aux entreprises.

- Corriger le déséquilibre fiscal et assurer la stabilité des transferts fédéraux :
 - concertation avec les autres provinces;
 - négociations déterminantes à tenir avec le gouvernement fédéral sur la péréquation et la santé.

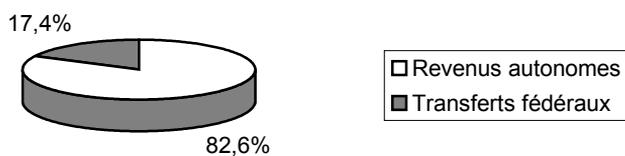
Compléments d'information

Les revenus

Les 4/5 des revenus du gouvernement proviennent des impôts et des taxes à la consommation

RÉPARTITION DES REVENUS BUDGÉTAIRES EN 2003-2004

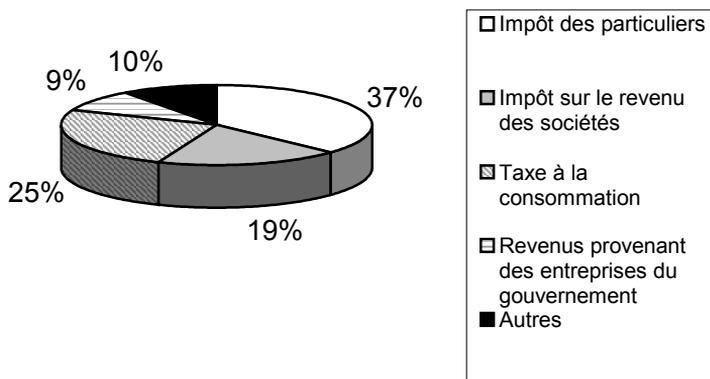
(en pourcentage)



Portrait des revenus autonomes

RÉPARTITION DES REVENUS AUTONOMES PAR SOURCE, 2003-2004

(en pourcentage)

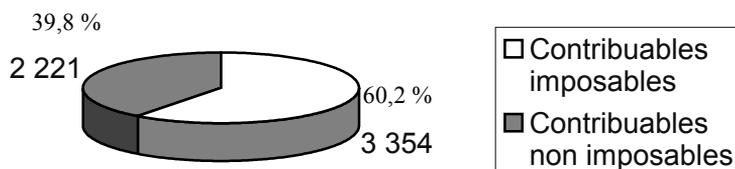


Qui paie des impôts?

Quarante pour cent des contribuables du Québec ne paient pas d'impôt

NOMBRE ET POURCENTAGE DE CONTRIBUABLES IMPOSABLES ET NON IMPOSABLES

(en milliers - 2001)

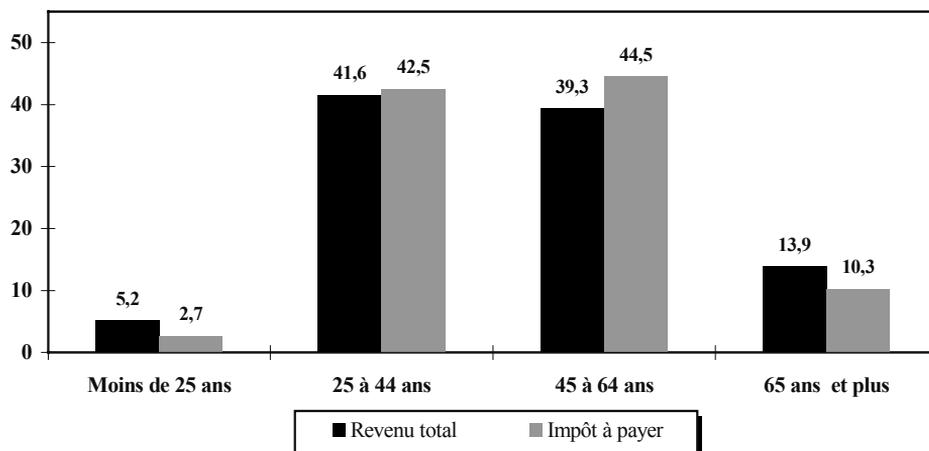


L'impôt à payer est essentiellement assumé par les 25 à 64 ans.

À mesure que leur proportion va diminuer, dans l'ensemble de la population, cela ralentira la progression des rentrées fiscales.

RÉPARTITION DU REVENU TOTAL ET DE L'IMPÔT À PAYER SELON LE GROUPE D'ÂGE - 2001

(en pourcentage)

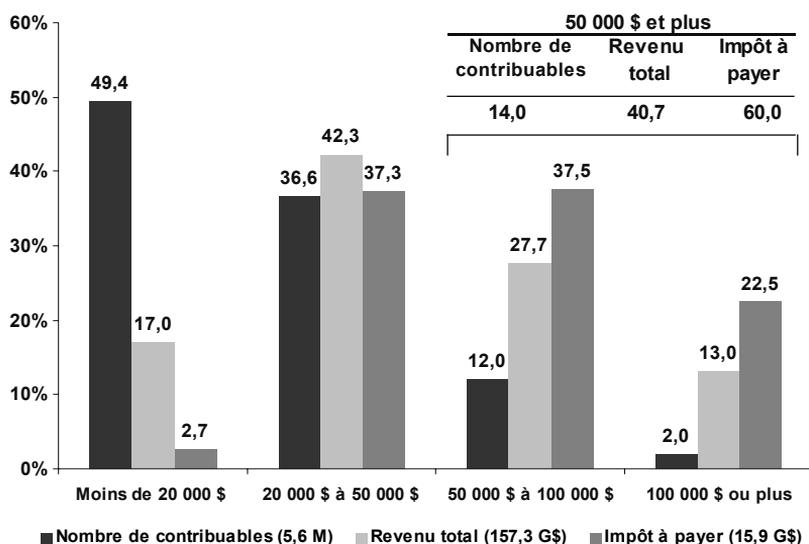


Un régime d'imposition très progressif

RÉPARTITION DES CONTRIBUABLES, DU REVENU TOTAL ET DE L'IMPÔT À PAYER SELON LA TRANCHE DE REVENU

Année 2001

(en pourcentage)



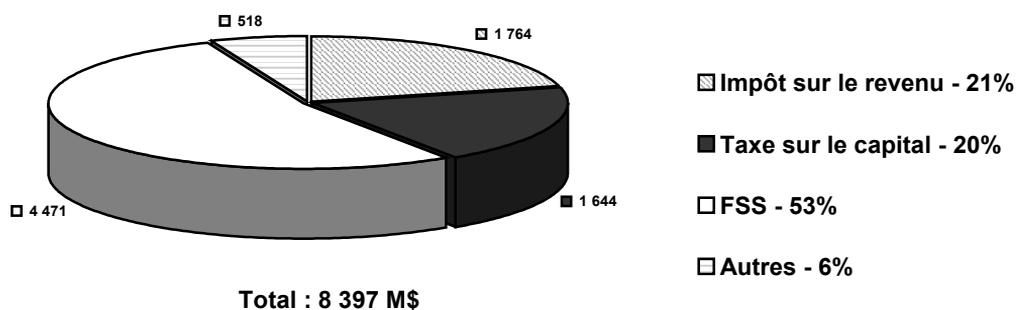
Source : Statistiques fiscales des particuliers – 2001.

- Les contribuables disposant d'un revenu supérieur à 50 000 \$ représentent 14 % de l'ensemble des contribuables et contribuent pour 60 % de l'impôt du Québec.
- À l'inverse, les contribuables gagnant moins de 20 000 \$, qui représentent près de 50 % des contribuables, paient 2,7 % des impôts.

La fiscalité des entreprises

Les entreprises contribuent pour 8,4 milliards \$, soit 19 % des revenus autonomes du gouvernement

RÉPARTITION DES REVENUS DU GOUVERNEMENT PROVENANT DES ENTREPRISES - 2003-2004
(en millions de dollars)



Source : Ministère des Finances du Québec

Près de 60% des impôts des sociétés proviennent des grandes entreprises

RÉPARTITION DES IMPÔTS DES ENTREPRISES - 1999 ¹

(selon la taille de l'entreprise)

	Petite entreprise ²	Moyenne entreprise ³	Grande entreprise ⁴	Total
Nombre	247 014	17 074	4 191	268 279
Bénéfice net (en milliards de \$)	4,7	6,0	66,6	77,3
Impôts et taxes à payer (en M\$)				
- Impôt sur le revenu des sociétés	451 22,4%	389 19,3%	1 175 58,3%	2 015
- Taxe sur le capital	314 16,8%	214 11,4%	1 343 71,8%	1 871
- Contribution au Fonds des services de santé	992 28,1%	743 21,0%	1 800 50,9%	3 535
Total	1 758	1 347	4 320	7 421
- Part de l'impôt des sociétés payée	23,7%	18,1%	58,2%	

¹ Source : Statistiques fiscales des sociétés, Année d'imposition 1999

² Revenu brut inférieur à 2 M\$ (actif inférieur à 3 M\$ dans le secteur manufacturier)

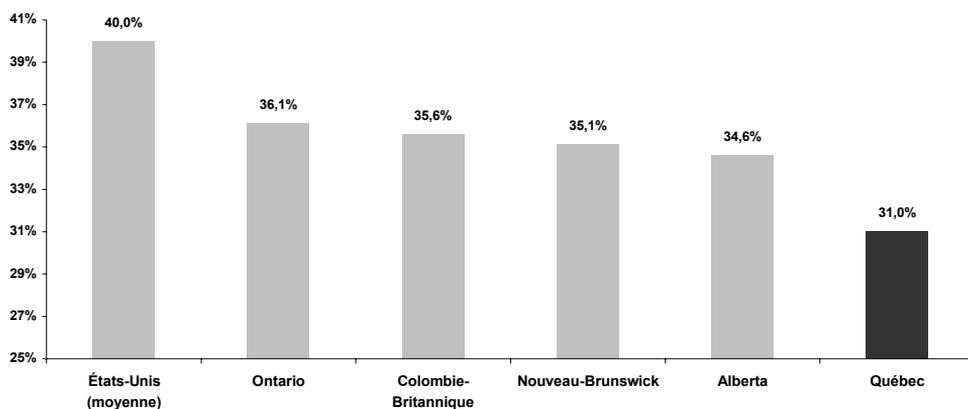
³ Revenu brut compris entre 2 et 20 M\$ (actif entre 3 et 12 M\$ dans le secteur manufacturier)

⁴ Revenu brut supérieur à 20 M\$ (actif supérieur à 12 M\$ dans le secteur manufacturier)

Pour les entreprises, un régime fiscal globalement compétitif
Un taux général d'imposition moins élevé qui compense pour des charges fixes relativement plus lourdes

TAUX MAXIMUM APPLICABLES SUR LE REVENU ACTIF DES SOCIÉTÉS

(Québec, certaines provinces et taux moyen pour les États-Unis - au 1^{er} janvier 2004)



Sources : MFQ et KPMG

CHARGES FIXES - TAUX APPLICABLES

(Québec et certaines provinces - au 1er janvier 2004)

	Taxe sur le capital		Taxe sur la masse salariale	
	Taux	Exemption	Taux	Exemption
Colombie-Britannique	-	-	-	-
Alberta	-	-	-	-
Nouveau-Brunswick	0,3%	5 M\$	-	-
Ontario	0,3%	5 M\$	1,95%	400 000 \$
Québec	0,6%	0,6 M\$	2,7% à 4,26%	-

Principales dépenses fiscales

COÛT DE CERTAINES DÉPENSES FISCALES EN 2003⁽¹⁾

(en millions de dollars)

Impôt sur le revenu des particuliers

Régime enregistré d'épargne-retraite ⁽²⁾	2 236
Régime de pension agréé ⁽²⁾	1 467
Crédit d'impôt relatif au montant forfaitaire du régime d'imposition simplifié	1 098
Crédits d'impôt à l'égard des enfants à charge	625
Crédits d'impôt remboursables pour la taxe de vente du Québec	456
Réduction d'impôt à l'égard des familles	307
Non-imposition du gain en capital sur les résidences principales	230
Remboursement d'impôts fonciers	235
Inclusion partielle des gains en capital	193
Crédit d'impôt remboursable pour frais de garde d'enfants	170
Crédit d'impôt pour contribution à un fonds de travailleurs	115
Crédit d'impôt pour dons	120
Crédit d'impôt non remboursable pour frais médicaux	181
Exonération à vie de 500 000 \$ des gains en capital sur les actions des petites entreprises	89

Impôt sur le revenu des sociétés

Crédits d'impôt remboursables pour la recherche et le développement	472
Crédit d'impôt remboursable pour les productions cinématographiques et télévisuelles québécoises	87
Crédits d'impôt remboursables pour la Cité du commerce électronique	65
Crédits d'impôt remboursables pour les activités de transformation dans les régions ressources	60
Crédit d'impôt pour les sociétés établies dans la Cité du multimédia	48

Taxes à la consommation

Détaxation des produits alimentaires de base	882
Exonération des loyers résidentiels	370
Exemption à l'égard de l'assurance individuelle de personnes	246
Détaxation des services financiers	125
Exonération des services de santé	102
Détaxation des livres	41

Autres dépenses fiscales **3 753**

TOTAL **13 773**

(1) Tiré du compte de dépenses fiscales, édition 2003, MFQ. Prend en considération l'effet des resserrements du Discours sur le budget 2003-2004.

(2) Comprend la déduction des cotisations et la non-imposition du revenu de placements, diminuées de l'imposition des retraits.

Transferts fédéraux

Des transferts fédéraux à la baisse

SYNTHÈSE DE LA PRÉVISION DES TRANSFERTS FÉDÉRAUX

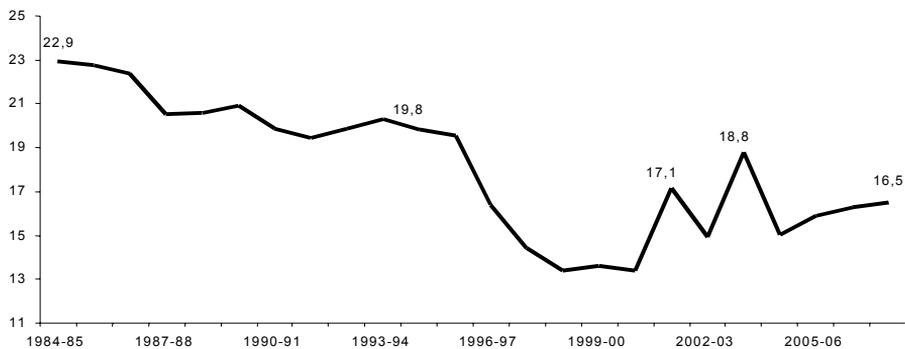
(incluant les organismes consolidés, en millions de dollars)

	2001-2002	2002-2003	2003-2004
Total des transferts fédéraux	9 305	9 307	8 884
Variation en %	14,2	0,0	- 4,5

Une contribution fédérale décroissante au financement de la santé

TRANSFERTS FÉDÉRAUX AU QUÉBEC AU TITRE DU TCSPS

(en pourcentage des dépenses sociales du Québec)



Un déséquilibre important entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux

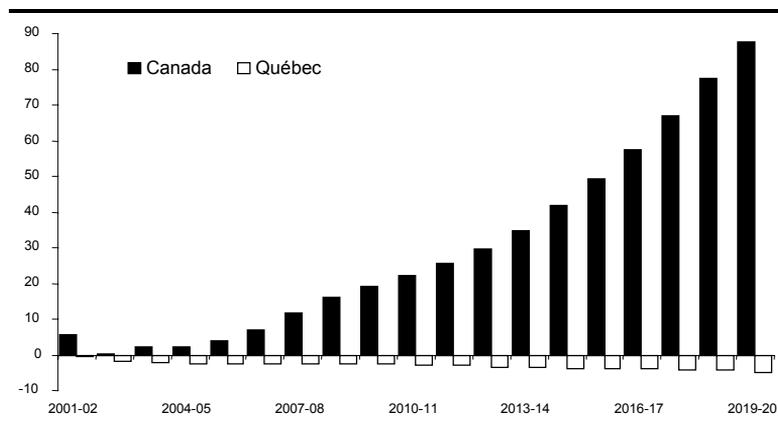
CROISSANCE DES REVENUS ET DÉPENSES, DE 2000-2001 À 2019-2020
(variation annuelle moyenne en pourcentage)

	Fédéral	Québec
Total des revenus	3,2	3,1
Total des dépenses	2,1	3,6
Écart de croissance	1,1	-0,5

- Le partage actuel des ressources fiscales ne permet pas au Québec de couvrir pleinement la croissance de ses coûts.
- À l'inverse, le gouvernement fédéral dispose de moyens dont la croissance est nettement supérieure à ses besoins.

Le déséquilibre fiscal conduit le gouvernement fédéral vers des surplus et le gouvernement du Québec vers des déficits

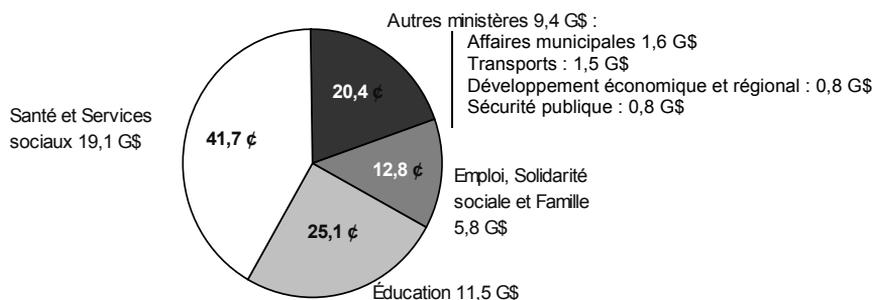
SOLDE BUDGÉTAIRE DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL ET DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, DE 2001-2002 À 2019-2020
(en millions de dollars)



- Pour corriger le déséquilibre fiscal, la Commission Séguin a estimé qu'à court terme, le manque à gagner annuel pour le Québec était de 2,5 G\$.

Pour chaque dollar de dépenses, le gouvernement consacre près de 42 cents pour financer les services de santé et services sociaux

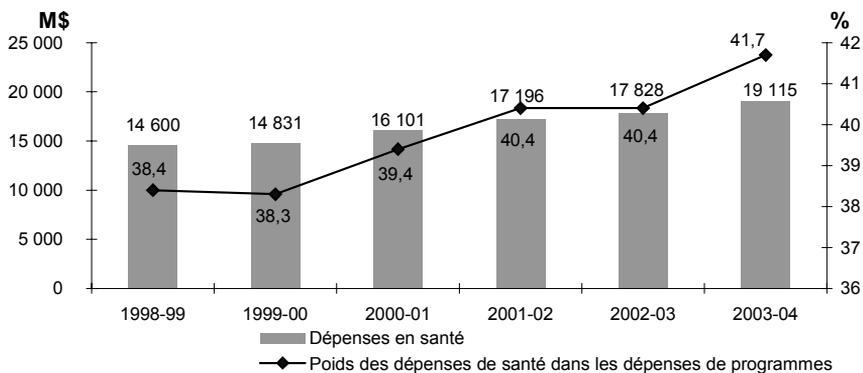
**RÉPARTITION DE UN DOLLAR DE DÉPENSES EN 2003-2004
EXCLUANT LE SERVICE DE LA DETTE**



- Pour chaque dollar de dépenses, 80 cents sont consacrés à trois portefeuilles : Santé et services sociaux, Éducation, Emploi, Solidarité sociale et famille.
- Il reste 20 cents pour financer les autres services offerts par l'ensemble des autres ministères, ce qui inclut entre autres l'aide aux municipalités, le transport, le développement économique et la sécurité des personnes.

Le vieillissement de la population exerce des pressions de plus en plus fortes sur les dépenses de santé

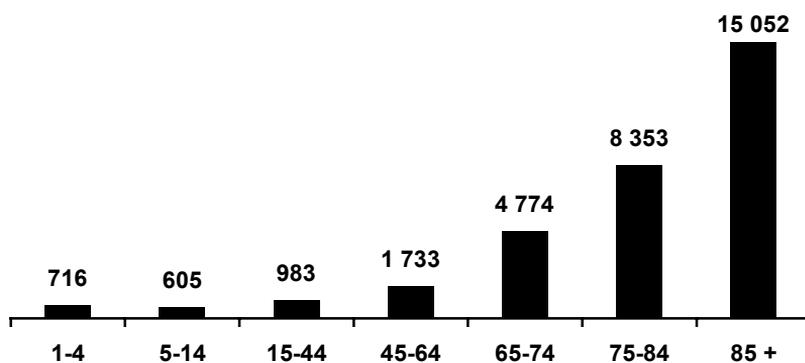
ÉVOLUTION DES DÉPENSES DE SANTÉ ET DE LEUR PART DANS LES DÉPENSES DE PROGRAMMES DEPUIS 1998-1999



Source : Budget de dépenses 2003-2004

Les dépenses de santé par habitant augmentent avec l'âge de la population

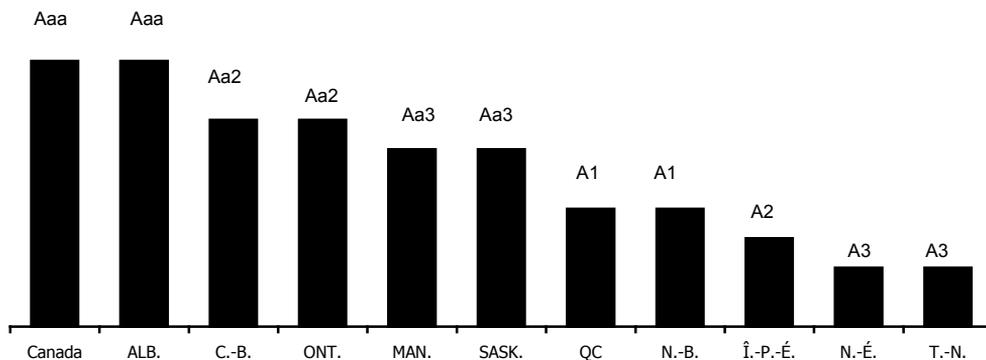
DÉPENSES MOYENNES ANNUELLES DE SANTÉ DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC SEON L'ÂGE (2000) (en dollars)



L'endettement

Un endettement qui a des impacts importants sur la cote de crédit du Québec

COTES DE CRÉDIT ATTRIBUÉES PAR LA FIRME MOODY'S - 2003



- La cote de crédit du Québec est parmi les plus faibles au Canada.

STRUCTURES DES COTES DE CRÉDIT DE MOODY'S

Moody's
Aaa
Aa1
Aa2
Aa3
A1
A2
A3
Baa1
Baa2
Baa3
Ba1
Ba2
Ba3